



CH LAVAUUR



Lavaur, le 22/02/2011

## **CATEGORIE A OU B : Infirmiers (es) Vous avez jusqu'au 31 mars 2011 pour faire votre choix**

**Attention ne vous focalisez pas sur le gain mensuel, si vous êtes tentés par la catégorie "A". Prenez le temps de la réflexion.**

En effet, le passage en catégorie "A" n'est peut être pas aussi avantageux que vous pourriez le penser... surtout pour le calcul de votre futur retraite, depuis la promulgation de [La loi 2010-1330 du 9 novembre 2010](#) (comparativement aux années supplémentaires travaillées et le gain final pour la retraite).

**Si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.**

Y aura t-il des différences dans notre activité professionnelle, selon la catégorie choisie?

Rappel de la fin du droit d'option.

Simuler sa carrière et sa rémunération en ligne : contactez la DRH et la CNRACL, pour des calculs fiables.

**Voici quelques liens ci-dessous pour vous aider à répondre à vos questions**

<http://www.savoirpourchoisir.aphp.fr>

**S'informer selon sa situation: suivre ce lien**

<http://www.savoirpourchoisir.aphp.fr/?cat=24>

Ce droit d'option découle du protocole « Bachelot » signé en février 2010 par un seul syndicat... qui n'est représentatif ni dans la fonction publique, ni dans la profession ! (SNCH)

Le corps IDE et les infirmiers spécialisés sont les premiers concernés par ce « droit d'option ».

D'autres professions paramédicales (kinés, manipulateurs radios...) seront soumises aussi à ce droit d'option, au fur et à mesure de leur intégration dans le processus Licence, Master, Doctorat (LMD)...

**Consultez notre dossier spécial « Droit d'Option » sur notre site internet**

[www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr) rubrique Actualités (page 2).

### **CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !**

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)